



SENSIBILISATION AUPRÈS DES ÉLUS À LA FQM CONCERNANT LE *TASER*

Chaque année, lors du Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le président et le vice-président à la Discipline et à la déontologie rencontrent les élus afin d'échanger avec ceux-ci sur les enjeux touchant la sécurité publique et les services que nous dispensons à la Sûreté du Québec.

Or, le 29 septembre 2017, M. Jacques Painchaud, vice-président à la Discipline et à la déontologie, ainsi que M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, ont fait une présentation sur les avantages de l'arme à impulsions électriques (*Taser*) auprès des élus, à l'occasion du 76^e Congrès annuel de la FQM.

Jacques Painchaud, LL.M. (droit)

Vice-président à la Discipline et à la déontologie